

Offre de service

Microforêt

*« Si la fin du monde arrive demain,
je vais planter un arbre » - Dr. Akira Miyawaki*



arbre-évolution

OFFRE DE SERVICE

MICROFORÊT | RENATURALISATION

Vous souhaitez créer un espace de biodiversité pour le bénéfice de votre communauté? Vous désirez mobiliser vos citoyens dans une action environnementale positive à faible coût? Comme solution, Arbre-Évolution vous propose un aménagement novateur pour les milieux urbains : **la microforêt**, financé par le Programme de Reboisement Social™.

LE CONCEPT

Il s'agit d'un aménagement forestier ultra-dense développé par l'éminent botaniste japonais Akira Miyawaki à la fin du 20e siècle, il permet d'accélérer l'établissement d'un boisé s'apparentant à une forêt mature, et ce, généralement sur une superficie restreinte fortement perturbé par les activités anthropiques. C'est une initiative de verdissement idéal pour les zones urbaines déminéralisées ou gazonnées inutilisées ainsi qu'une façon de réduire les coûts associés à l'entretien de vos espaces verts. Les avantages d'un aménagement de cette nature sont multiples :

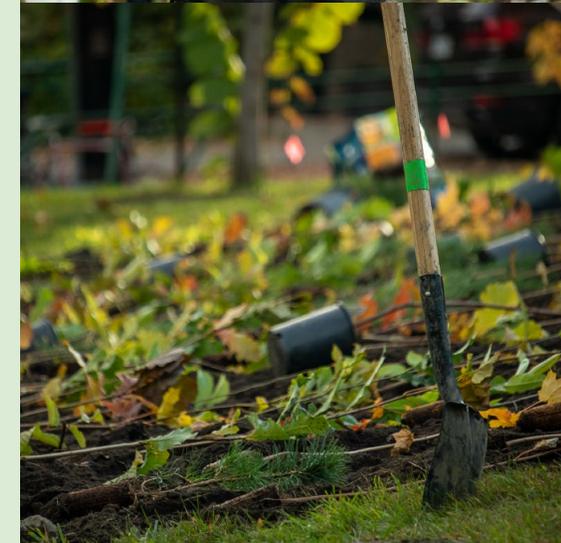
-  Lutte aux îlots de chaleur et amélioration de la qualité de l'air
-  Optimisation de la séquestration carbone sur une surface restreinte.
-  Augmentation de la disponibilité d'habitats pour la faune urbaine
-  Meilleur accès à la nature pour les citoyens et renforcement du tissu social
-  Besoins d'entretien minime (laisser la nature suivre son cours)
-  Faciliter la participation des citoyens de tous âges lors de l'implantation



Expertises et bénéfices

Grâce à son Programme de Reboisement Social™, Arbre-Évolution Coop a développé des centaines de projets de renaturalisation de tous acabits au coeur des milieux de vie du Québec. Nous sommes actifs au quatre coins de la province et nos équipes de professionnels peuvent assurer des projets de qualité dans des milieux très variés.

Depuis quelques années, nous développons une expertise dans l'établissement de **microforêts** avec la réalisation des tous premiers projets en sol québécois (Rosemont, Outremont, Repentigny et Candiac). Depuis 2021, le Programme de Reboisement Social a offert plus de 50 000\$ en subvention à des villes et municipalités afin de soutenir ce type d'aménagements. Aujourd'hui, Arbre-Évolution a complété pas moins de 20 microforêts à travers le Québec.



Voici la liste des étapes d'un projet de microforêt avec Arbre-Évolution à partir du moment où vous nous le soumettez via le info@arbre-evolution.org.

Attribution du financement

- Sollicitation du réseau de partenaires financiers d'Arbre-Évolution (plus de 100 entreprises).
- Mobilisation et attribution des subventions au projet dans le but d'en réduire les frais de réalisation pour les contribuables.

Caractérisation de site

- Visite de site pour caractériser les usages anthropiques et l'environnement de croissance (type de sol, drainage, pente, ensoleillement, plan d'eau, végétation, ravageurs, etc.).

Planification

- Rédaction d'un plan de reboisement détaillé (design, séquence, végétaux, matériaux...)
- Planification des travaux et dates de mise en œuvre
- Fourniture et livraison de végétaux et de matériaux

Implantation

- Travaux de préparation du terrain (détournage, décompaction, amendement et nivelage)
- Réception des végétaux et contrôle de la qualité
- Accueil des bénévoles, employés et autres participants
- Séance de formation sur les bonnes pratiques de plantation
- Mise en terre, encadrement des participants et contrôle de la qualité en continu.
- Pose des clôtures de protection
- Remise du rapport détaillé aux partenaires de financement.
- Mise en ligne de la page web du projet

Entretien et suivi

- Enregistrement des parcelles reboisées dans un logiciel de gestion des données.
- Suivi post-plantation
- Désherbage et arrosage selon les besoins



BUDGET ESTIMATIF

Les frais liés à l'aménagement d'une **microforêt** peuvent varier en fonction de trois paramètres principaux :

- 1- **La qualité du sol déjà en place** : Les travaux peuvent aller d'un simple détournage jusqu'à un déblaiement complet du sol sur les deux premiers pieds. Dans tous les cas, un amendement de terre riche en matière organique est nécessaire afin de garantir un bon taux de survie.
- 2- **La superficie** : Évidemment, plus la surface est grande, plus la quantité de végétaux et de matériaux le sera, faisant ainsi augmenter les coûts du projet.
- 3- **Le type de site** : Des aménagements en pente peuvent être plus ardues au niveau de l'implantation, engendrant plus de temps de mise en oeuvre.

PRIX APPROXIMATIF PAR SUPERFICIE *(basé sur les projets déjà réalisés)*

200 mètres carrés	+/- 20 000\$
300 mètres carrés	+/- 25 000\$
500 mètres carrés	+/- 32 000\$
750 mètres carrés	+/- 40 000\$

Ces prix excluent les frais post-plantation (entretien et suivis) et n'ont pas subi de réduction via une subvention du Programme de Reboisement Social™.



Vous souhaitez obtenir l'aide financière de notre Programme?

Déposez votre candidature ici dès maintenant ou écrivez nous pour obtenir une proposition budgétaire détaillée.

Créer des poumons pour la planète dans vos quartiers et engager vos citoyens dans la lutte aux changements climatiques!

ARBRE-ÉVOLUTION | Coopérative de solidarité
info@arbre-evolution.org • 514 207.3686

